

# ANIMATEUR ÉQUITATION : NIVEAU 3

CODE RNCP 37414 - CODE DIPLÔME 56X33501

Certificateur : FFE Date enregistrement: 27/03/23 durée 3 ans

Renouvellement en cours - sous réserve d'enregistrement à compter du 27/03/2026

Lien site FFE : <https://metiers.ffe.com/animateur-equitation-ae/>

Vidéo métier Animateur Equitation : <https://youtu.be/ndNESABzC7>

## OBJECTIFS

- Assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre,
- Participer à l'encadrement des activités équestres jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés,
- Assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité et la réglementation en vigueur,
- Obtenir le Titre à Finalité Professionnelle Animateur d'Équitation.



## PRÉ-REQUIS

- Être âgé de **16 ans minimum**,
- Être titulaire de l'attestation « **prévention et secours civiques** » (PSC) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur,
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation,
- Être titulaire de l'un des diplômes suivants délivré par la FFE : **Galop 5** de cavalier ou de pleine nature

## ENTREPRISE D'ACCUEIL

Centre équestre labélisé École Française d'Équitation (EFE) ou en cours de labélisation.

## RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 jours par semaine de formation
- 3 jours par semaine en entreprise

(hors vacances scolaires). Le calendrier sera transmis au candidat et futur employeur.

## MODALITÉS

En présentiel.



Lieux de formation

Septembre 2026  
(début de formation)





490 heures de formation

Durée : 1 an

Août 2027  
(fin de formation)

## CONTENU DE LA FORMATION

### **Règlement complet de la formation**

-  Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h
-  Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h
-  Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h
-  Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70h



## HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CFA :

- [cfa.ara@cre.ffe.com](mailto:cfa.ara@cre.ffe.com)
- 06 29 96 06 06




Plus d'informations sur notre site internet

[https://www.centredformation-creara.com/files/ugd/4441dc\\_f94bc5bfc704f3c977f1180194a6e73.pdf](https://www.centredformation-creara.com/files/ugd/4441dc_f94bc5bfc704f3c977f1180194a6e73.pdf)



**Formulaire d'Aménagements Handicap :**


[https://www.centredformation-creara.com/files/ugd/4441dc\\_f3df2ca6328e479c8026a011ab9a0016.pdf](https://www.centredformation-creara.com/files/ugd/4441dc_f3df2ca6328e479c8026a011ab9a0016.pdf)


## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

-  Présentations théoriques interactives,
-  Mise en situation pratique, à cheval et autour du cheval,
-  Travaux en groupe.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

-  Durant la formation : évaluations à l'issue des périodes définies dans le livret d'apprentissage,
-  Certification finale : La certification comporte 3 Blocs de Compétences (BC)
  - BC1 - Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre,
  - BC2 - Animer et encadrer les activités équestres en sécurité,
  - BC3- Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être.

 L'obtention d'un BC donne lieu à la délivrance par la FFE d'une attestation de réussite. Les BC ainsi délivrées sont acquises définitivement,

 Les attestations de réussite sont transmises directement par la Fédération Française d'Équitation. Une attestation de suivi de formation sera délivrée en fin de formation par le CFA.

## APRÈS LA FORMATION

- Accès à l'emploi d'animateur d'équitation (emploi de catégorie 1 dans la convention collective du personnel des centres équestres), à titre permanent, occasionnel ou saisonnier),
- Poursuite d'études : *BPJEPS Mention Équitation (niveau 4)*.



**Indicateurs disponibles sur notre site rubrique «qui sommes nous » :**

*Taux de réussite, Insertion professionnelle, poursuite d'études, satisfaction*

## LA RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

SMIC brut au **01/01/2026** : **1 823,03€/mois** sur 35 heures soit **12,02€ / heure**

Rémunération 1ère année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 27% du SMIC <b>492,22€</b>	De 18 ans à 20 ans 43% du SMIC <b>783,90€</b>	De 21 ans à 25 ans 53% du SMIC <b>966,21 €</b>	26 ans et plus 100% du SMIC <b>1 823,03 €</b>
Rémunération 2ème année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 39% du SMIC <b>710,98 €</b>	De 18 ans à 20 ans 51% du SMIC <b>929,75 €</b>	De 21 ans à 25 ans 61% du SMIC <b>1 112,05 €</b>	26 ans et plus 100% du SMIC <b>1 823,03 €</b>
Rémunération 3ème année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 55% du SMIC <b>1 002,67 €</b>	De 18 ans à 20 ans 67% du SMIC <b>1 221,43 €</b>	De 21 ans à 25 ans 78% du SMIC <b>1 421,96 €</b>	26 ans et plus 100% du SMIC <b>1 823,03 €</b>

**Majoration vis-à-vis de l'âge** intervient le 1er jour du mois suivant le jour où l'apprenti atteint 18, 21 et 26 ans.

**Succession de contrats** chez le même employeur ou chez un nouvel employeur appliquant la même convention collective) la rémunération sera au moins égale à celle de la dernière année d'exécution du contrat précédent lorsque le diplôme a été obtenu

### Cas particuliers convention collective production agricole et CUMA - IDCC 7024 :

*Avenant n° 8 du 13 juillet 2022 relatif à la formation pro en agriculture*

#### DE 18 À 20 ANS :

- **1ÈRE ANNÉE : 50%**
- **2ÈME ANNÉE : 57%**
- **3ÈME ANNÉE : 67%**

## AUTRES AVANTAGES

- Frais annexes (sous conditions) :**
  - Hébergement (6 €/nuitée)
  - Restauration (3 €/repas)
  - Acquisition d'un 1er équipement (jusqu'à 500 €)
- Une carte d'étudiant des métiers pour bénéficier de réductions réservées aux étudiants**

- Le Pass' Région jusqu'à 25 ans (validation auprès du CFA)**

## DROITS ET DEVOIRS DES APPRENTIS

[https://www.centredeformation-creara.com/files/ugd/4441dc\\_f28db79e745d4ca2ac9d5686d4c0e3cd.pdf](https://www.centredeformation-creara.com/files/ugd/4441dc_f28db79e745d4ca2ac9d5686d4c0e3cd.pdf)





**Encore plus d'aides à découvrir sur :**


[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)


## TARIFS

- Formation financée par l'OPCO de l'employeur, gratuité de la formation pour l'apprenti.
- Autres statuts ou financements, nous contacter.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

-  Avoir transmis son dossier de candidature complet.
-  Passer les tests d'entrée dont entretien individuel avec le responsable de formation (sur rdv individuel), contacter l'UFA,

 Avoir trouvé un employeur pour signer un contrat d'apprentissage (contrat couvrant la période de formation)

 Délais d'accès : au plus tôt 3 mois avant le début de la formation, intégration possible en cours de formation selon positionnement, dans la limite des places disponibles (max 10-12 selon UFA), et d'une durée minimale d'un contrat d'apprentissage de 6 mois.

## NOS UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

### 01 AIN

Équ'Ain EMLS 

1 chemin de l'île Parc  
de Miribel Jonage  
01 700 Miribel

06 76 84 90 70 / 04 78 55 29 00

Espace Cheval Formation 

323 St Oyen 01370  
COURMANGOUX

06 42 81 55 31 / 06 80 44 34 18

### 03 ALLIER

CE L'Etrier de Villebret 

349 Rue de la Guette  
03310 VILLEBRET

04 70 03 66 74 / 06 71 11 09 04

### 07 ARDÈCHE

Ecurie des Esses 

Pont Martel  
07110 MONTRÉAL

06 87 10 64 10

### 26 DRÔME

Ecole des Ecuysers 

25 che des carrières  
26230 CHAMARET

07 69 52 55 95 / 06 98 67 12 02

CE les Pialoux 

120 Les Pialoux,  
26120 Montvendre

06 80 98 99 46

### 42 LOIRE

Equit'Astrée 

507 route de la Grand-Grange  
42130 ST ETIENNE LE MOLARD

04 77 97 44 13 / 06 62 75 59 72

LAP Saint André 

1 rue du petit Lavoir  
42450 SURY LE COMTAL

En partenariat avec le CE de  
le Roche.

04 77 30 83 12


### 63 PUY-DE-DÔME

CH Clermontois 

Chemin du Grand Beaulieu  
63000 CLERMONT-FERRAND

04 73 28 39 09 / 06 75 37 26 82

### 69 RHÔNE

Poney Club de Cenves 

244 rue le crochet  
69840 CENVES

04 74 04 67 06 / 06 47 89 55 81

Institut Sandar La Salle 

392, chemin de la Sablière  
69760 LIMONEST

En partenariat avec le CH  
de Polliionay

04 78 35 41 30

### 74 HAUTE SAVOIE

Ecurie des 2 Cœurs 

336 Rte de Chez Robbé  
74570 ÉVIRES

06 72 34 46 16 / 06 03 70 79 71

## CONTACT CFA RÉGIONAL

### CFA Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier, 69304 Lyon cedex 07

Numéro UAI : 0 0114 60 Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'Etat.

**06 35 50 32 04 (Cassandrae)**

**06 29 96 06 06 (Corinne)**

**07 66 38 35 15 (Marylin)**

[cfa.ara@cre.ffe.com](http://cfa.ara@cre.ffe.com)

## DISPENSES ET ÉQUIVALENCES ANIMATEUR ÉQUITATION RNCP 37414

Le candidat titulaire d'une certification, d'un titre ou résultat sportif figurant dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous :

- est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation ou de la modalité de certification correspondante  
Et/Ou
- obtient par équivalence le bloc de compétences correspondant.

Équivalences dans l'AAE Vous avez Obtenu :	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique	BC 1	BC 2	BC3	
				Mise en situation prof	Démonstration techniques
Titre à finalité professionnelle(AAE)	X	X	X	X	
UC1 de l'AAE	X	X			
UC2 + UC3 de l'AAE	X		X		
UC4 de l'AAE	X			X	
UC1 + UC5 de l'AAE	X	X		X	
Titre à finalité professionnelle accompagnateur de tourisme équestre (ATE) délivré après le 13/11/2009	x	X		X	X
Degré 2 ou supérieur délivré par la FFE					X
CEP 2 ou supérieure délivrée par la CPNE-EE					X
CQP ASAE délivré par la CPNE-EE pendant la période d'enregistrement au RNCP	X	X	X		X
CAPA palefrenier soigneur délivré par le MAA					
Bac professionnel CGEH délivré par le MAA		X			
Bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole - option Production du cheval délivré par le MAA		X			
Brevet fédéral de Soigneur Animateur de Club Équestre délivré par la FFE					Dispenses DT "Longe"